ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 115121

Texte de la question

M. Michel Dasseux attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les préoccupations de l'Association des paralysés de France relatives aux handicapés. Les ressources de ces personnes sont très insuffisantes, d'où la nécessité d'augmenter davantage les pensions d'invalidité et l'allocation aux adultes handicapés ; de supprimer l'obligation de ne pas avoir occupé d'emploi depuis un an pour que les personnes en situation de handicap ayant un taux entre 50 et 79 % puissent bénéficier de l'AAH ; de supprimer la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'AAH. L'accès à la formation et à l'emploi doit être également mieux encouragé. Il n'est pas admissible que nombre de personnes handicapées vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : M. Michel Dasseux
Circonscription : Dordogne (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 115121
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 64